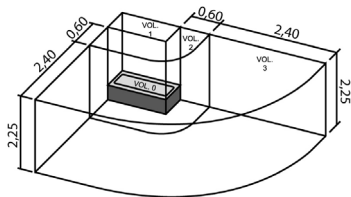


NOTICE DE MONTAGE ET D'UTILISATION – VENTILATEUR DE CONDUIT TT

1. SECURITE

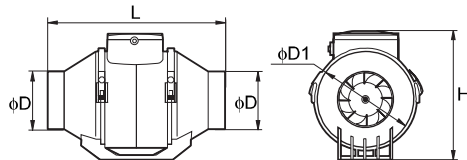
- Ne pas utiliser l'appareil pour un usage différent de celui pour lequel il a été conçu.
- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.
- La température de l'air ventilé par cet appareil ne doit pas excéder 45 °C
- Ne pas installer l'appareil dans le volume de projection d'eau (Vol.0 et Vol.1)



2. CARACTERISTIQUES

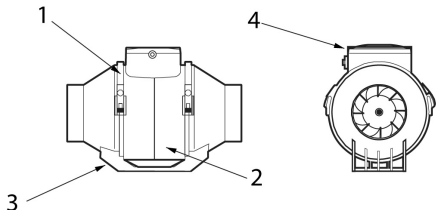
Cet appareil est conçu pour s'intégrer dans une installation de ventilation et monté sur un conduit en amont comme en aval. Il peut fonctionner tant en extraction qu'en insufflation

	TT 100	TT 125
m ³ /h	145/187	220/280
Pa	121/135	107/138
W	24/37	28/38
A	0.16/0.25	0.19/0.26
dB(A) à 3 m	27/34	27/32
Alimentation	230 V – 50 Hz	230 V – 50 Hz
IP	IPX4	IPX4
Classe	II	II
L	246	260
H	190	295
ØD	96	123
ØD1	136	136



3. INSTALLATION

- Retirer les 2 colliers de maintien (1), le déverrouillage se fait à l'aide d'un tournevis plat.
- Retirer le corps du ventilateur (2)
- Repérer puis percer les trous pour la fixation du support (3).
- Fixer le support (3)
- Remonter le corps (2) puis verrouiller les colliers (1) en prenant soin de respecter le sens de circulation d'air.
- Raccorder les conduits amont et aval au ventilateur.

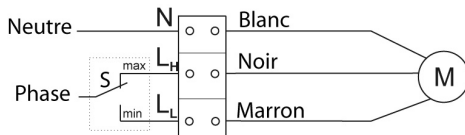


- Réaliser le raccordement électrique dans le boîtier (4)

S : commutateur externe (non fourni)

L_H : grande vitesse

L_L : petite vitesse



4. UTILISATION

Cet appareil est pourvu de 2 vitesses. Un commutateur du type « interrupteur va et vient » permettra de basculer d'une vitesse à l'autre en fonction des besoins de ventilation.

5. ENTRETIEN

Après avoir coupé l'alimentation du ventilateur, procéder au nettoyage du corps et de la turbine à l'aide d'un chiffon sec ou d'air comprimé.

6. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La directive relative aux DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) impose de les collecter et les valoriser. Il est de votre responsabilité en tant que détenteur final du produit d'en assurer l'élimination suivant les lois en vigueur. Pour le recyclage de votre appareil, veuillez contacter votre magasin distributeur ou vous adresser auprès de votre commune. Votre geste contribue à préserver l'environnement et la santé humaine en évitant de contaminer le milieu naturel avec des substances dangereuses présentes dans les DEEE.



7. GARANTIE

La garantie se limite au seul remplacement des pièces reconnues défectueuses par notre SAV.

En cas de mauvais fonctionnement, rapporter l'appareil accompagné de son justificatif d'achat à votre distributeur.

La garantie ne couvre pas les dysfonctionnements dus au non-respect des consignes de la présente notice.

GARANTIE DE 2 ANS sauf conditions particulières (voir sur l'emballage ou votre distributeur).

Les pièces détachées concernant ce produit seront disponibles pour une durée de 4 années à compter de la date d'achat. Pour le service après-vente (SAV) adressez-vous à votre installateur, distributeur ou prenez contact avec notre SAV :

EOLIANCE RESIDENTIEL Service SAV

Chez Pôle Position - ZAC de l'Orchidée - Avenue de l'Europe - 18570 La Chapelle St-Ursin

E-mail : sav-ere@eoliance.com

